

LES OBLIGATIONS QUE LA JUSTICE IMPOSE A TOUS LES DISCIPLES DU CHRIST

L'HON. M. L.-O. DAVID PROPOSE A LA MEDITATION DE SES COMPATRIOTES LES SAGES CONSEILS D'UN CURE.

La semaine dernière, nous appor- tions des réserves à une lettre du sé- nateur L.-O. David dans laquelle il conseillait aux députés canadiens- français du Québec de s'abstenir de participer à la convention libérale d'Ottawa et de laisser les députés de langue anglaise se débrouiller seuls.

Aujourd'hui, par contre, nous ap- prouvons pleinement une autre lettre de lui, contenant les meilleurs ensei- gnements moraux à l'adresse de notre population agricole.

Nous la publions intégralement:

Dans le cours d'un sermon, M. l'abbé Bazinet, curé de Sainte-Agathe, parlant des obligations que la justice impose aux chrétiens, exprimait des idées et des sentiments qui méritent d'être publiés dans l'intérêt religieux, moral et national de notre popula- tion. Après avoir dit que pour être juste on ne devrait jamais enlever au prochain ni ses biens ni sa réputation et qu'il fallait lui donner tout ce qu'il avait droit d'avoir, il ajoutait: "L'ouvrier, le serviteur doit à celui qui l'emploie tout son temps, tout son travail, et si à droit en retour au sa- laire dont il a besoin pour vivre et faire vivre sa famille, un salaire proportionné aux services qu'il rend. Malheureusement, le sens du devoir et de la justice s'affaiblit de jour en jour dans toutes les classes de la so- ciété et l'on ne paraît songer qu'à donner le moins possible en retour de ce que l'on reçoit. Et pour comble de malheur, l'amour du lucre et l'es- prit mercantile envahissent la classe agricole dont la probité autrefois était universellement reconnue. Le culti- vateur croit qu'il peut bien, lui aussi, jouer au plus fin, tromper ceux qui le trompent et abusent de sa bonne foi, tromper en général le public sur la quantité, la qualité et le poids des produits qu'il lui vend. C'est un mal- heur au point de vue religieux, moral et national, une cause de perdition pour les âmes. On se fait une fausse conscience, on oublie qu'il est plus facile de jouer au plus fin avec les hommes qu'avec Dieu à qui il faudra rendre compte, tôt ou tard, de toutes ces fraudes, de toutes ces injustices."

Voilà de bonnes paroles que la chaire et la presse, nos prêtres et nos hommes publics devraient répéter, faire entendre partout à notre popula- tion, à la classe agricole spéciale- ment dont nous étions si heureux d'entendre faire l'éloge même par des hommes qui ne nous aiment pas. Les vertus publiques et privées de nos cul- tivateurs sont des éléments essentiels de notre avenir national, des facteurs puissants de notre avenir. Ils doivent les conserver non seulement pour faire leur devoir envers Dieu mais aussi envers leur nationalité, afin de

garder une réputation qui l'honore et la rehausse.

Des journaux anglais ne peuvent s'empêcher, depuis quelque temps, de reconnaître que nos cultivateurs et nos ouvriers, en général, ont des prin- cipes et des sentiments favorables au bon ordre, à la paix de notre société, que leur bon sens et les enseigne- ments de leur clergé les empêchent de se laisser séduire par les théories extravagantes qui menacent le mon- de.

C'est vrai, nos cultivateurs et nos ouvriers ont dû jusqu'à présent, ven- dre leurs produits à bas prix, et faire accepter en grande partie leurs justes de- mandes sans avoir recours à la vio- lence, à des moyens que la raison, la justice et leur propre intérêt con- damnent. Je disais au Sénat, il y a trois ans, qu'avant longtemps, ceux qui nous traitaient avec tant de mé- pris seraient forcés de dire: "Après tout, il est bon qu'il existe des Cana- diens-français au Canada." Eh bien! c'est fait, ils le disent et ils le diront davantage plus tard, car nous ne sommes qu'au début des troubles dont le socialisme extrême nous me- nace.

Mais pour revenir au sermon de M. l'abbé Bazinet, je dirai comme lui aux cultivateurs: "Votre mission au Canada est grande, grande aussi votre responsabilité; la patrie compte sur vous pour être le boulevard des bons principes, des idées saines, des vertus publiques et privées." Tout en con- servant votre indépendance dans les choses qui sont de votre domaine, écoutez ceux qui, à l'exemple du curé de Sainte-Agathe, vous conseillent, vous prient de conserver et de trans- mettre à vos fils les traditions à l'hon- neur et de probité, les principes de religion et de morale de vos pères. Restez à la campagne, gardez-y vos fils et vos filles; là est le réservoir fécond de notre force nationale, là est le vrai bonheur, le bonheur dura- ble; défiez-vous des apparences trom- peuses, des dehors brillants, des sé- ductions fallacieuses qui, dans les grandes villes, cachent tant de mé- comptes, de misères et d'éléments de démoralisation. Il n'y a rien comme le travail des champs pour assurer le bonheur et la grandeur d'un peuple, et la province de Québec plus que toute autre province du Canada doit chercher dans la culture de ses ter- res le secret de sa conservation mo- rale et nationale. Ce devrait être la pensée dominante de nos hommes publics, le but constant de leurs ef- forts, de leur dévouement. Toute éco- nomie faite au dépens de l'agricultu- re et de la colonisation est une erreur déplorable, une faute condamnable.

L.-O. DAVID.

Le coût de la vie et le rôle de l'état

Nous reproduisons les principaux passages d'un article fort d'actualité publié par la "Press" sur les données à elle fournies par M. Henry Miles, député de Saint-Laurent à la Législa- ture, pour la rédaction du coût de la vie:

"En général, dit M. Miles, il paraît presque impossible de fixer les prix de tous les articles que le commer- çant vend au consommateur. On pour- rait, cependant, régulariser ces prix pour quelques articles de première nécessité, en s'inspirant de ce qui a été fait en Angleterre; et cette in- tervention n'appartient qu'au gouver- nement fédéral.

"Il ne fait pas de doute que, à l'ar- ticle des produits alimentaires sur- tout, il n'y a plus aucune relation raisonnable et légitime entre le coût de la production et celui de la con- sommation; c'est que la guerre a ou- vert la porte à une foule d'abus que les producteurs veulent perpétuer, en fixant arbitrairement les prix des denrées, sans se soucier de leur coût de production qui, quoi qu'on en dise, n'a pas augmenté dans la proportion de l'augmentation que l'on charge au consommateur.

"L'occasion et la facilité de ces abus proviennent de deux sources principales: l'exportation excessive et l'entreposage éfréné, sans contrôle efficace.

"C'est un fait bien connu, aujour- d'hui, que les produits canadiens de la ferme, entre autres le porc, le ba- con, le jambon, le beurre, le froma- ge, se vendent moins cher au con- sommateur de la Grande-Bretagne qu'au consommateur canadien; cette anomalie, d'après M. Miles, le gou- vernement fédéral pourrait facile- ment la faire cesser, soit en limitant l'exportation, qui absorbe beaucoup plus que nos surplus de production, soit, encore, en empêchant les pro- fiteurs de se servir de l'excessive ex- portation comme prétexte à l'augmenta- tion des prix de ce qui reste au pays pour la consommation domesti- que. C'est sur ce dernier point, sur- tout, qu'insiste M. Miles.

"En Angleterre, on ne permet pas à l'importateur de profiter du fait qu'il se trouve intermédiaire entre le mar- ché canadien et le marché anglais, pour réaliser des bénéfices indus sur les denrées alimentaires importées, dont les phases de distribution sont ainsi suivies jusqu'au consommateur. M. Miles ne trouve pas plus raison- nable qu'il soit permis au commer- çant canadien d'arguer de l'exporta- tion sans mesure pour augmenter les prix sur le marché domestique, et il propose une chose bien simple: un décret par lequel il serait défendu, sous les peines les plus sévères, au commerçant en gros d'exiger, pour les produits alimentaires, des prix plus élevés, au Canada, que ceux qu'il reçoit ou qu'il accepte pour l'exporta- tion. Ainsi, par exemple, si le prix d'exportation du bacon est de 30 cen- tims la livre, le commerçant en gros devra le vendre le même prix ici, c'est-à-dire 30 centims la livre. Il se- rait ensuite facile de mater le détaill- ant qui voudrait, à son tour, se faire profiter.

"Dans tous les cas, opine M. Miles, il serait sage de limiter l'exportation des produits alimentaires du Canada aux seuls surplus de notre produc- tion, déduction faite de tous les be- soins domestiques.

"Quand les denrées alimentaires ne sont pas rares au Canada et que le prétexte de l'exportation ne suffit pas, c'est l'abus de l'entrepôt, l'accu- pation, qui fait monter les prix des vivres.

"D'une façon ou d'une autre, — et c'est la conclusion de M. Miles, — le gouvernement fédéral doit faire un effort sérieux, décisif, pour faire bais- ser le coût de la vie, l'excessive cher- té des choses les plus essentielles étant la grande, la principale cause des troubles industriels et des désor- dres sociaux qui agitent le pays, qui le démoralisent, en menaçant grave- ment son avenir économique et com- mercial.

Bédard, Rodolphe EXPERT-COMPTABLE Membre de l'Association 72, NOTRE-DAME EST Tél. MAIN 5787. Sévigny, Hon. Albert, C.R. 120 Saint-Jacques. Tél. Main 5761. F. J. LAMBERT Expertise de beaux-arts Peinture, stamper, etc. — Con- sultation pour achat et vente 2068b RUE JEANNE MANCÉ

Mathieu A. PAPINEAU, avocat 180 St-Jacques. Tél. Main 5275.

Beaubien & Lamarche, avocats 50 Notre-Dame O. Tél. Main 2228

Dessaulles & Garneau, avocats 26 Notre-Dame Ouest. Tél. Main 4116.

Jacobs, Hall et Cie, avocats 83 CRAIG O. Main 4118

"The Sewing Machine & Electrical Supply Company, Limited."

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des compagnies de Québec, il a été accordé par le lieuten- nant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes, en date du trentième jour de mai 1919, consti- tuant en corporation Lazarus Mill- man, avocat, Aaron Millman, écri- vain, Max Getz, pharmacien, Isidor Getz, droguiste, et Burney Singer, commis, tous de la cité et du district de Montréal, pour les fins suivantes:

Faire en gros et en détail le com- merce des machines à coudre usagées et neuves, des moteurs, appareils et machines électriques de toutes sor- tes; réparer et installer des machi- nes, moteurs, ascenseurs, automobi- les, ainsi que toutes les espèces de machines; Manufacturer, importer, exporter, acheter et vendre des marchandises comprises dans le commerce sus- mentionné, ouvrir et tenir des suc- cursales, établir aussi des fabriques pour les fins précitées;

SIR THOMAS WHITE

dit dans son discours sur le budget

"Pour développer nos ressources na- turelles il faut l'application de l'en- treprise, du capital, et du travail. Pour vendre nos produits, il nous faut les marchés, domestiques et étrangers... Tous les efforts dol- vent être faits pour développer et agrandir notre commerce d'exporta- tion en articles manufacturés ainsi que des produits de nos champs, forêts et mines... Sans doute nous serons en butte à la plus forte com- pétition internationale..."

TOUT Canadien bien pensant en- dresse les vœux du Ministre. En vérité, le principe qu'il a si clairement exposé, a été la base de pratique de la "Royal Securities Cor- poration" depuis plusieurs années.

Car l'édification des industries d'exportation du Canada est vitale à sa prospérité. Ses dettes à l'étranger doivent être payées, pas avec l'or canadien, non plus qu'avec les garan- ties de nos mines, nos forêts, nos MARCHANDISES FAITES AU CA- NADA. Et c'est parce que le déve- loppement de ses grandes industries d'exportation est non seulement un besoin national, mais apporte des profits au Canada et aux placeurs Cana- diens que nous avons si intimement lié notre nom avec le développement de la plus grande industrie d'exporta- tion du Canada, l'industrie de la Pulpe et du Papier.

Dans une courte décennie, nous l'a- vons vu monter à une position où, en une année, elle a mis près de \$100,000,000 d'argent étranger dans les poches des Canadiens. Nous croyons que ce développement et ce succès se- ront les meilleures armes du Canada pour se procurer des marchés à l'é- tranger et par là maintenir son indé- pendance financière parmi les na- tions.

Car le monde entier doit avoir notre pulpe et notre papier et la deman- de de ce produit s'étend au-delà des mar- chés des Etats-Unis et de l'Europe, à l'Australasie, l'Orient et à l'Améri- que Centrale et du Sud.

Ces pays manquent grandement de cette classe de bois requise pour la production du papier et de la pulpe. Ils se développent rapidement et leur consommation de papier est en consé- quence continuellement grandissante.

Il n'y a pas de source d'approvisi- onnement plus convenable, géogra- phiquement, ou plus susceptible de grandes productions — que la Colom- bie-Anglaise; nulle part ailleurs au monde n'est un étage plus magni- fique de ressources forestières mieux situées, à portée des cours d'eau et contiguës à des ports océaniques ou- verts toute l'année.

Comme résultat, le commerce d'ex- portation de pulpe et de papier cana- dien de la Côte du Pacifique grandit rapidement. Les exportations du Canada en pulpe et papier à l'Aus- tralasie et au Japon ont presque dou- blié dans les trois dernières années. Dans l'année fiscale 1918 ces expor- tations de papier à l'Amérique du Sud furent 5% fois celle de 1915.

Le besoin canadien du commerce d'exportation d'un côté, et l'expan- sion rapide de ces marchés outre-mer dans l'Est et le Sud de l'autre côté, prêtent une signification nationale à la nouvelle finance de l'expansion de "Whalen Pulp & Paper Mills Li- mited", sous la direction exécutive de Sir George Ruxy et un Bureau de Di- recteurs représentant les plus forts intérêts dans le champ de pulpe et papier canadien.

Sans compter la stréité et les ca- ractéristiques de fort revenu de beau- coup d'émission de pulpe et papier placées au public, nous croyons que les Obligations première hypothèque de "Whalen Pulp and Paper Mills, Limited" sont une des garanties en pulpe et papier que nous avons en- core offertes.

Les éparpillés qui achètent ces Obligations n'auront pas seulement une réelle sécurité et un haut revenu, mais aideront au développement du commerce d'exportation du Canada, et à sa prospérité. — "Royal Securities Corporation, Limited"

Beurre Crème Douce Crème à la Glace Montreal Dairy Company LIMITED 290 Avenue Papineau MONTREAL EST 1618 Vendre, céder ou aliéner la totalité ou aucune partie du commerce ou de l'entreprise de la corporation en fa- veur d'aucune autre compagnie ou personne, et accepter, comme prix de cette vente, cession ou aliéner, des actions, débentures ou obliga- tions d'aucune autre compagnie, acheter aussi avec les actions de la corporation aucun commerce sem- blable à celui que la présente com- pagnie est autorisée à exercer; Tirer, souscrire, accepter, endos- ser, payer et émettre des billets pro- visaires, lettres de crédit, lettres de change, traites, chèques, débentures ainsi que d'autres instruments négo- ciables; Faire toutes choses, exercer tous pouvoirs et aucun commerce se rat- tachant à l'accomplissement des ob- jets pour lesquels la compagnie est constituée en corporation, sous le nom de "The Sewing Machine & Electrical Supply Company, Limited," avec un fonds social de vingt mille piastres (\$20,000.00), divisé en deux cents (200) parts de cent piastres (\$100.00) chacune. La principale place d'affaires de la corporation, sera à Montréal, dans le district de Montréal. Daté du bureau du secrétaire de la province, ce trentième jour de mai 1919. Le sous-secrétaire de la province. C.-J. SIMARD. L. Millman, avocat des requérants.

Les listes de souscriptions seront fermées le ou avant le 15 août

Nouvelle Emission MONTREAL, Juillet le 30, 1919.

\$1,500,000 Whalen Pulp and Paper Mills Bons Or en Série

6 p.c. Première Hypothèque et Hypothèque Remboursable Datés Mai le 1er, 1917, et Mai le 1er, 1919. Devenant dus à partir du 1er mai 1921, au 1er mai 1924. Intérêt (\$30 tous les six mois sur chaque \$1,000 de Bons) payable le 1er mai et le 1er novembre Capital et intérêt payables à Montréal, Toronto, New-York ou Chicago

Table with columns: Actions ordinaires, Actions privilégiées 7%, Billets en série 1919-1924, 7%, Stock de Débenture Hypothèque, 7% du 1er mai 1922, Bons Hypothèque en série, 6%, 1921-1934. Total \$1,500,000.

GARANTIE POUR LES BONS Les Bons sont garantis par une première hypothèque spécifique sur tous les biens fixes présents et futurs de la Compagnie, et par un dédit flottant sur tous les autres biens, sujet seulement pour \$520,000 remboursables à \$65,000 par année, à partir du 1er novembre 1919 au 1er novembre 1926 inclus.

Un prospectus complet, copies duquel l'on peut obtenir sur demande, contient une lettre de Sir George Bury, Président de la Compagnie, de laquelle nous extrayons sommairement: 1.—La Whalen Pulp & Paper Mills, Limited, est l'une des compagnies canadiennes les plus considérables de Pulpe au sulfite blanche et de la Pulpe au sulfite pouvant être facilement blanchie, et de bols d'épinglette de haute qualité et de bardeaux de cèdre. Elle opère à Mill Creek, Swanson Bay et Port Alice, Colombie-Anglaise, des moulins à pulpe construits pour une capacité annuelle future de 96,000 tonnes.

La Compagnie est la deuxième parmi les producteurs les plus considérables au Canada de Pulpe au sulfite blanche et de Pulpe facilement blanchie. 2.—Le rendement annuel actuel est comme suit: Pulpe au sulfite facilement blanchie, tonnes par an 34,000 Pulpe au sulfite blanche, tonnes par an 18,000

Production totale par an, tonnes par an 54,000 Bols d'épinglette de haute qualité, pieds B.M. 2,102,500 Bardeaux 800,000 La Production de la Pulpe en cours d'accroissement à 70,000 tonnes par an. 3.—Pouvoir d'eau — 25,000 chevaux-vapeur, desquels 6,000 c.v. sont développés et en opération. 4.—Superficie Forestière — 150,000 acres, la plupart situés près des cours d'eau contenant 6,000,000 de pieds de bols. 5.—Valeur des usines et des propriétés — \$15,458,074.14 contre \$3,500,000 de Bons émis. 6.—Actif net liquidé (Capital d'opération) réduction faite des dettes courantes — \$1,200,000, égal à 35% des Bons en émission y incluant l'émission actuelle. 7.—Revenus possibles d'intérêt, dépréciation, taxes et déboursés extraordinaires, etc.

Table with columns: Revenus estimés pour les prochains 12 mois, avec la production actuelle, 54,000 tonnes par année, \$900,000—contre intérêt annuel sur Bons, \$210,000, réduit annuellement par échéance en série. Columns include: Montant, Echéance, Prix et Intérêt.

Une grande partie de cette émission ayant été vendue au Canada et aux Etats-Unis nous offrons le balance en vente aux prix suivants: Devant rapporter 6.75 p.c. Excepté l'échéance de 1921 devant rapporter 6.50%. Payable comme suit: 20% de la valeur au pair sur demande. 40% de la valeur au pair le 15 août 1919. Balance, le 15 septembre 1919.

Un intérêt sera accordé sur le paiement au taux de 6% par année. Les paiements peuvent être faits à l'avance en tout ou en partie, en tout temps. L'intérêt accord sera ajouté au paiement final. On peut faire sa demande selon la forme ci-dessous:

ROYAL SECURITIES CORPORATION MONTREAL, TORONTO, HALIFAX, LONDRES, ANG. 164 rue St-Jacques 58 rue King, O. 200 rue Hells 7 rue Grasschurch, E.C.

FORMULE DE DEMANDE ROYAL SECURITIES CORPORATION, LIMITED Adresses Bureau à Montréal, Toronto ou Halifax. Messieurs: Je—nous fais—demande pour \$..... valeur au pair de Bons or en série, 6% Première Hypothèque et hypothèque remboursable de la Whalen Pulp and Paper Mills, Limited, des..... et consent—de payer pour ceux-ci ou pour une quantité moindre qui me—nous—sera allouée, d'accord avec les termes de notre Prospectus daté le 1er juillet 1919. Un chèque à l'ordre de Royal Securi- ties Corp., Limited, pour le montant payable sur demande (\$200 pour chaque \$500 valeur au pair demandé) doit ac- compagner cette formule. Adresse (au long) Monsieur, Madame ou Mlle Nom (au long) Date

LAURIER

L. O. David Sous presse Nos lecteurs apprendront sans doute avec un vif intérêt que l'hon. sénateur L. O. David publiera, dans quel- ques semaines, un travail assez con- sidérable intitulé: Laurier sa vie, ses oeuvres. Ami très intime de Laurier, dont il fut le confident et le conseiller à toutes les grandes heures de la vie politique de l'illustre défunt, homme de lettres distingué, historien et pu- bliciste hautement apprécié, contem- porain de tous les hommes publics dont il est appelé à parler, au cours de son ouvrage, M. le sénateur David donnera au public, nous en avons la conviction, un travail d'un suprême intérêt.

Toutes les grandes questions poli- tiques qui ont attiré l'attention et pas- sionné l'opinion publique sont étudiées et disséquées, dans cet ou- vrage, l'affaire Riel, la question des Eco- les du Manitoba, celle des provinces de l'Ouest, l'incident DUNDONALD, la guerre du Transvaal, les conférences Impériales, le Grand Tronc Pacifique, la campagne de 1911, la conscription, etc., sont l'objet d'autant de chapitres du plus haut intérêt. On peut souscrire dès maintenant à l'ouvrage — un fort volume de plus de 300 pages, illustré de nombreuses gravures hors texte — en s'adressant à l'"Eclair", Litée, Beauceville, Québec, qui en sont les éditeurs. Le volume sera en vente dans toutes les librairies de la province à la fin d'août prochain, au prix de \$2.00.

La Gaspésie

Une très intéressante brochurette vient d'être publiée sur la Gaspésie, ce joyau de la province de Québec. Elle est due à la plume de feu Au- guste Bédard, un enfant de la Gas- pésie. Elles renferment des renseigne- ments inédits sur cet intéressant coin de notre pays. On peut s'en pro- curer un exemplaire en s'adressant à l'Imprimerie Nationale, 317, rue St- Joseph, Québec. Prix: 15 cotes, par la poste, 18 cotes.

Vous savourerez chaque goutte de ce délicieux breuvage longuement fer- menté.

ALPHONSE HEYDE ENTREPRENEUR PEINTRE SOUS- SPECIALISTE: Tapissages, Menuise- ries, Plâtres, etc. Adresse: 1000, Avenue Par- tisane à l'Est de Montréal. Tél. 24-4000 5745, Montréal.

LA MOLSON La Meilleure Bière sur le Marché. Demandez la MOLSON